

CEDRA A



**MANUEL D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN
ET NOTES GENERALES SUR L'INSTALLATION
DE LA CHAUDIERE BOIS**

La société Deville Thermique décline toute responsabilité pour les éventuelles inexactitudes causées par erreur de transcription ou d'impression. Elle se réserve aussi le droit de modifier ses produits si nécessaire et utile, sans en compromettre les caractéristiques principales.

Toute reproduction totale ou partielle en vue de leur publication ou de leur diffusion par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, même à titre gratuit, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable à la société Deville Thermique S.A.

Sommaire

1	PREAMBULE	5
2	DONNEES TECHNIQUES ET DIMENSIONS	6
3	ÉCHANGEUR DE SECURITE	7
4	SONDE	8
5	ISOLATION	8
6	INSTALLATION	8
7	MISE EN PLACE	8
8	MONTAGE DU TABLEAU DE COMMANDE ET DU VENTILATEUR	9
9	RACCORDEMENT A LA CHEMINEE	11
9.1	CONSEILS POUR L'EVACUATION DES FUMÉES	11
9.2	CONDUIT DE CHEMINEE ET CONDUIT DE RACCORDEMENT	11
9.3	CONDUIT DE RACCORDEMENT	11
9.4	CONDUIT DE CHEMINEE	11
9.5	CAS D'UN CONDUIT EXISTANT	11
9.6	CAS D'UN CONDUIT NEUF	12
9.7	VENTILATION DU LOCAL	12
9.8	DEPRESSION DE LA CHEMINEE	12
10	MONTAGE DE L'ÉCHANGEUR THERMIQUE ET RACCORDEMENT DE LA SOUPEPE DE DECHARGE THERMIQUE	13
11	BRANCHEMENTS ELECTRIQUES	14
12	THERMOSTAT D'AMBIANCE	14
13	SCHEMAS HYDRAULIQUES	14
14	UTILISATION DU TABLEAU DE COMMANDE	16
14.1	Mise sous tension	16
14.2	Mode auto	17
14.3	Mode manuel	17
14.4	Mode Nuit	17
14.5	Mode Eco	18
14.6	Touche Menu	18
15	MISE EN FONCTION DE LA CHAUDIERE	19

16	REGLAGE DU VOLET DU VENTILATEUR	19
17	REGLAGE DE LA CLE DE BUSE	20
18	ALARME ET SECURITES	20
19	CARACTERISTIQUE DU COMBUSTIBLE	20
20	ENTRETIEN	20

1 PREAMBULE

Cette notice technique fait partie intégrante de l'équipement de série de la chaudière et doit donc être remise au client final. Lire attentivement le contenu de cette notice car elle fournit d'importantes indications sur la sécurité d'installation, l'emploi et l'entretien de la chaudière. Ranger soigneusement cette notice et la consulter au moindre doute.

L'installation doit être effectuée par des professionnels qualifiés ou par un centre SAV agréé en suivant les instructions du fabricant en fonction des normes et réglementation en vigueur. Une erreur d'installation peut provoquer des dégâts matériels ou des lésions corporelles pour lesquels le fabricant décline d'ores et déjà toute responsabilité.

Vérifier le bon état de la chaudière. En cas de doute, ne pas mettre en route la chaudière et s'adresser au fabricant. Ne pas disperser les éléments d'emballage dans l'environnement, ni les laisser à la portée des enfants.

Avant toute intervention sur la chaudière (entretien, nettoyage), couper toujours l'arrivée de courant en désactivant l'interrupteur principal.

En cas de panne ou dysfonctionnement de l'appareil ou de la chaudière, la débrancher et ne pas essayer de la réparer. S'adresser exclusivement à un centre SAV agréé et prétendre l'utilisation de pièces de rechange d'origine.

Le fabricant décline toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle en cas de dégâts provoqués par une erreur d'installation ou d'emploi et, quoi qu'il en soit, par la non observation des instructions contenues dans cette notice.

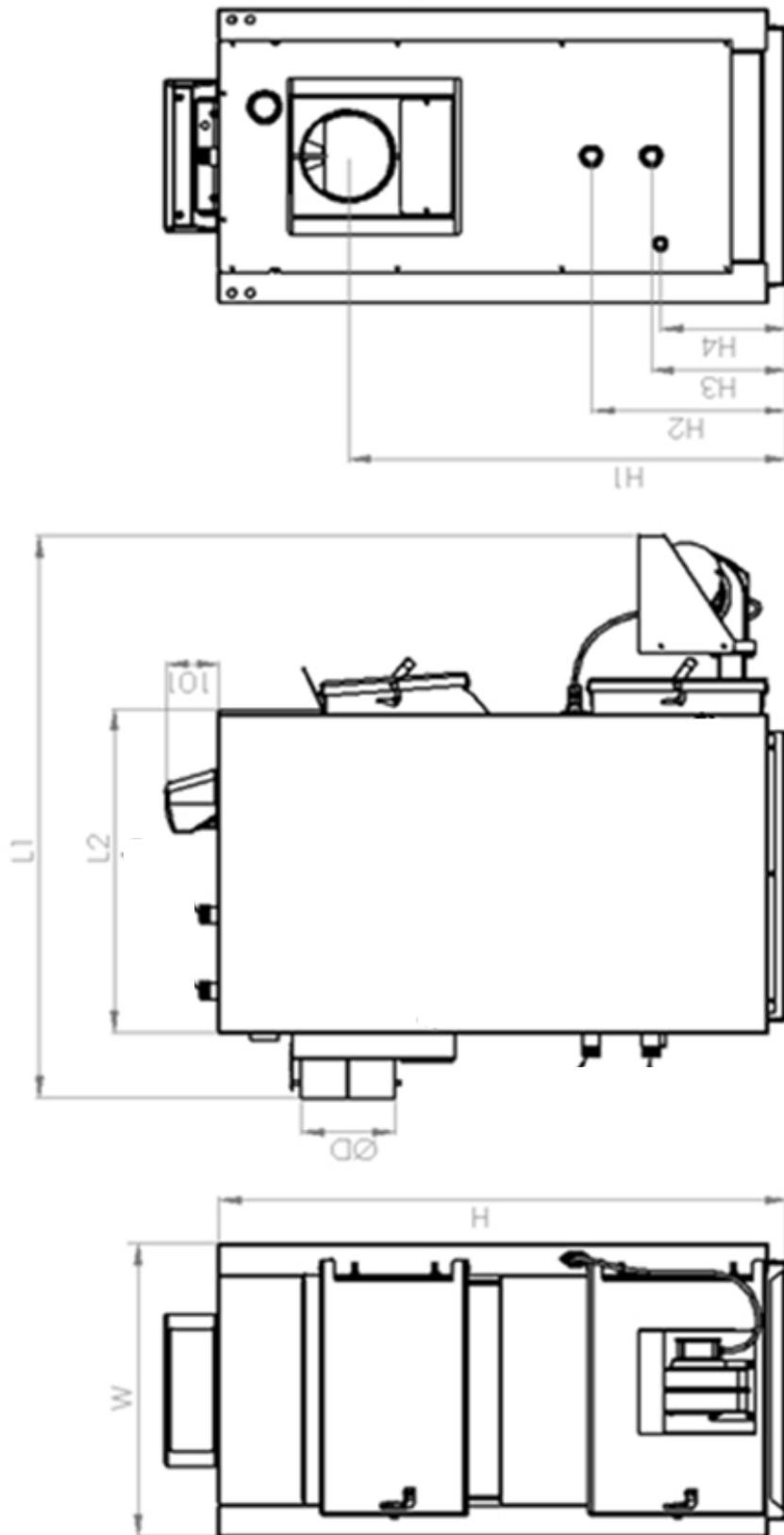
La non observation des instructions contenues dans cette notice peut nuire au fonctionnement de la chaudière ou de ses composants, et générer un risque pour la sécurité du client final, pour lesquels le fabricant décline d'ores et déjà toutes responsabilités.

Avant toute installation de la chaudière, il est obligatoire de vérifier les points suivants :

- Procéder à un rinçage et désembouage du circuit de chauffage ;
- Traiter l'installation contre les boues ;
- Protéger l'installation contre le gel ;
- S'assurer que les qualité physico-chimiques de l'eau soient comprises entre 7 et 7.2 pour le Ph et comprise entre 15° et 20° pour le Th.

2 DONNEES TECHNIQUES ET DIMENSIONS

Modèle		Cedra A					
Types		Cedra 25 A	Cedra 35 A	Cedra 45 A	Cedra 55 A	Cedra 70 A	
Puissance Nominale	kW	25	35	45	55	70	
	kcal/h	22 000	30 000	40 000	48 000	60 000	
Tirage nécessaire	mbar	0.16	0.21	0.22	0.26	0.37	
Poids	kg	245	275	315	360	410	
Contenance en eau	lt	72	80	90	108	124	
Dimension chambre de combustion	Hauteur	475			450		
	Largeur	330	420	420	480	480	
	Profondeur	500	500	600	600	740	
Dimension ouverture de chargement	mmxmm	330x215	420 x 215		480 X 365		
Longueur des buches	mm	470		570		700	
Température de réglage	°C	50 to 90					
Température maximum	°C	100					
Minimum température retour	°C	40 (recommandé)					
Pression d'utilisation maximum	bar	3					
Diamètre départ/retour (circuit fermé)	R	1 "	1 "	1 "	1 ¼"	1 ¼"	
Diamètre départ/retour (circuit ouvert)	R	1 "					
Diamètre échangeur de sécurité	R	1½"					
Diamètre vidange	R	½"					
Dimensions	H	mm	1090		1180		
	H1	mm	840		930		
	H2	mm	375				
	H3	mm	260				
	H4	mm	245				
	W	mm	490	580		640	
	L1	mm	1110		1210		1350
	L2	mm	640		740		880
	C	mm	160	180		180	
Tension d'alimentation/fréquence	V/Hz	230/50					
Puissance absorbée	W	82			88		



3 ÉCHANGEUR DE SECURITE

La chaudière est équipée en série d'un échangeur de sécurité thermique. Sa fonction est de refroidir la chaudière en cas de surchauffe à travers une soupape de décharge thermique raccordée hydrauliquement à l'entrée de l'échangeur (voir « Raccordement de la soupape thermique »). Il est constitué d'un serpentín en cuivre.

4 SONDE

La chaudière est livrée avec 1 sonde de température chaudière (a installée dans un doigt de gant dans le corps de chauffe, en partie supérieur), La sonde est déjà câblée sur la régulation.

5 ISOLATION

L'isolation de la chaudière CEDRA A est assurée par un isolant en laine de verre d'une épaisseur de 40 mm posée en contact avec le corps de la chaudière, protégé à son tour par le manteau externe en panneaux d'acier laqué époxy.

6 INSTALLATION

La chaudière CEDRA A est une chaudière à combustible solide. Elle doit être installée dans un local de chaufferie qui doit être bien ventilé avec des orifices d'aération dont la superficie totale doit être au moins égale aux valeurs du tableau page 11. Dans tous les cas, on doit s'assurer d'une bonne accessibilité autour de la chaudière avec un espace libre minimum égal correspondant à la longueur de la chaudière. Se référer aux normes en vigueur en tout état de cause.

La chaudière doit être installée sur un socle en béton, elle ne peut être mise en place directement sur le sol. Une fois installée, la chaudière doit être plane et stable de façon à atténuer les vibrations et le bruit.

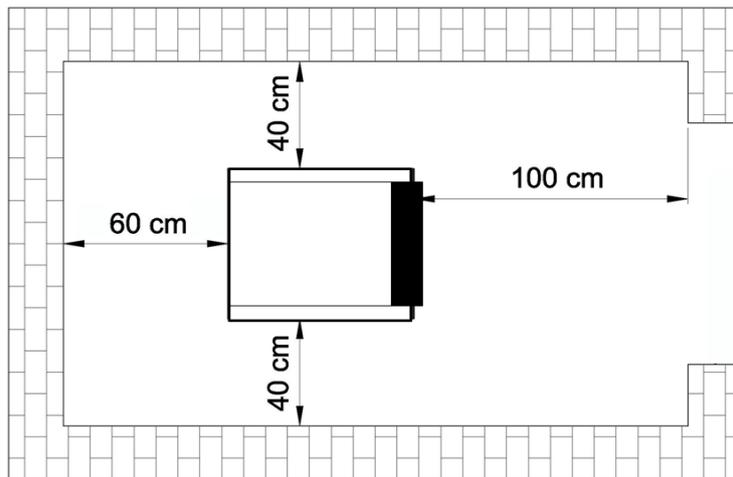
Taille minimale du socle en béton :

Modèle	25	35	45	55	70
Hauteur socle (mm)	50				
Largeur socle (mm)	585			645	
Longueur socle (mm)	655		755		905

7 MISE EN PLACE

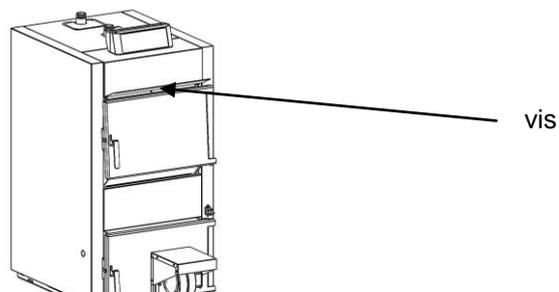
Les chaudières modèles CEDRA A doivent être installées dans des locaux conformes aux réglementations nationales en vigueur (se renseigner auprès des autorités locales compétentes).

Le dessin ci-dessous illustre les distances à respecter pour la mise en place de la chaudière dans une chaufferie (distances en cm).



8 MONTAGE DU TABLEAU DE COMMANDE ET DU VENTILATEUR

Démonter la demi-plaque supérieure avant en dévissant la vis situé en dessous du déflecteur.



Positionner le tableau de commande sur la chaudière, faire passer tous les câbles dans le passage de câbles et fixer le tableau à l'aide des 4 vis fournies.

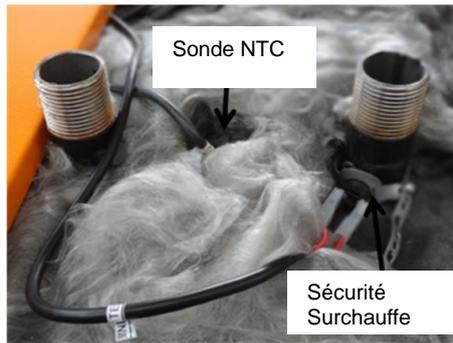


Démonter la demi-plaque supérieure arrière



Mettre en place la sonde NTC et brancher la sécurité de surchauffe, en guidant les câbles sur les côtés de la chaudière.

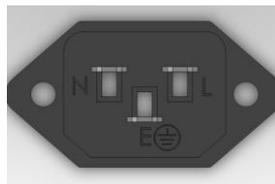
La sonde de température de la chaudière est à installer dans le doigt de gant prévu sur le dessus du corps de chauffe, à gauche.



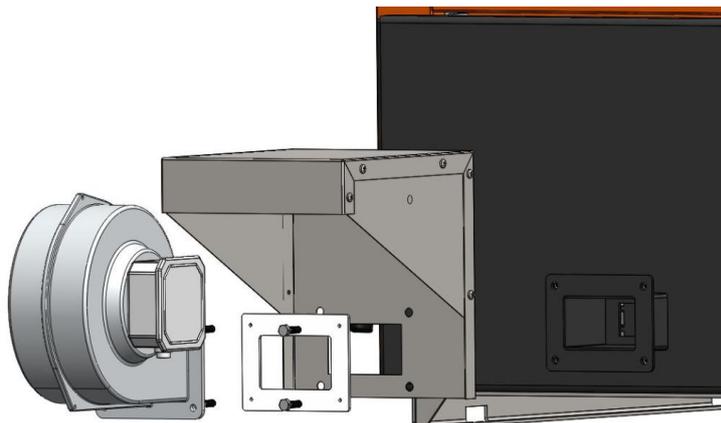
Positionner le cable d'alimentation de la pompe et le cable 220V



Brancher le cable d'alimentation du ventilateur



Monter le ventilateur



9 RACCORDEMENT A LA CHEMINEE

9.1 CONSEILS POUR L'EVACUATION DES FUMEEES

Pour l'installation de la chaudière à bois, il est recommandé de s'adresser à des professionnels spécialement formés. Avant d'installer et de mettre en fonction la chaudière, lire attentivement le contenu de ce manuel.

9.2 CONDUIT DE CHEMINEE ET CONDUIT DE RACCORDEMENT

Le dimensionnement des conduits doit être validé par l'installateur professionnellement qualifié selon le calcul à la norme EN 13384-1 et le DTU 24.1.

9.3 CONDUIT DE RACCORDEMENT

- Dans le cas où le conduit de raccordement comporte une partie horizontale, une pente de 5cm par mètre vers le té de purge doit exister (ne jamais dépasser 2 mètres de partie horizontale).
- Il convient également d'éviter le recours excessif aux coudes (2 au maximum).
- En aucun cas le diamètre de raccordement du conduit ne doit être réduit par rapport à la buse de raccordement de la chaudière.
- Le conduit doit être visible sur tout son parcours et doit pouvoir être ramoné de façon mécanique. Sa dilatation ne doit pas nuire à l'étanchéité des jonctions amont et aval ainsi qu'à sa bonne tenue mécanique et à celle du conduit de cheminée. Sa conception et, en particulier, le raccordement avec le conduit de cheminée doit empêcher l'accumulation de suie, notamment au moment du ramonage.
- Il faut s'assurer que le tirage minimal est garanti pour le bon fonctionnement de la chaudière

9.4 CONDUIT DE CHEMINEE

La chaudière doit être obligatoirement raccordée à un conduit de cheminée.

Quelques préconisations générales :

- La chaudière ne doit pas être raccordée à un conduit de cheminée desservant un autre appareil.
- Un bon conduit de cheminée doit être construit en matériaux peu conducteurs de chaleur afin de limiter son refroidissement :
 - Il doit être absolument étanche, sans rugosité et stable.
 - Il ne doit pas comporter de variations de section brusques :
 - pente par rapport à la verticale inférieure à 45°.
 - Il doit déboucher à 0,4 m au moins au-dessus du faîte du toit et des toits voisins, et 8m minimum de tout obstacle. Se reporter en tout état de cause au DTU 24.1.
 - Les boisseaux doivent être montés parties mâles vers le bas afin d'éviter le passage de coulures de condensats et de bistre à l'extérieur.
 - Le conduit de cheminée ne doit pas comporter plus de deux dévoiements (c'est à dire plus d'une partie non verticale). L'angle de ces dévoiements ne doit pas excéder 45° avec la verticale.
- Il est fortement recommandé d'installer un té de purge pour recueillir la condensation. Il doit être raccordé à l'égout.

9.5 CAS D'UN CONDUIT EXISTANT

L'installateur prend à son compte la responsabilité des parties existantes. Il doit vérifier l'état du conduit de cheminée et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.

Ramoner le conduit de cheminée puis procéder à un examen sérieux pour vérifier :

- La compatibilité du conduit avec son utilisation.
- La stabilité.
- La vacuité et l'étanchéité.

Si le conduit de cheminée n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable ou mettre en place un nouveau conduit de cheminée.

9.6 CAS D'UN CONDUIT NEUF

Utilisation des matériaux suivants : (liste non exhaustive)

- Boisseaux de terre cuite conformes à la NF EN 1806.
- Boisseaux en béton conformes à la NF P 51-321.
- Conduits métalliques composites conformes aux NF D 35-304 et NF D 35-303.
- Briques en terre cuite conformes à la NF P 51-301.
- Briques réfractaires conformes à la NF P 51-302.

L'utilisation de matériaux isolés d'origine permet d'éviter la mise en place d'une isolation sur le chantier, notamment au niveau des parois de la souche.

9.7 VENTILATION DU LOCAL

- Le fonctionnement de l'appareil nécessite un apport d'air de combustion supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire. Cette amenée d'air est obligatoire.
- La prise d'amenée d'air doit être située directement vers l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur, et être protégée par une grille.
- L'amenée d'air doit être située le plus près possible de l'appareil. Pendant le fonctionnement de l'appareil il faut s'assurer qu'elle soit libre de toute obturation.
- La section d'entrée d'air neuf doit être au minimum (Arrêté du 23 Février 2009):

Puissance utile (PU)	Section libre minimale
PU ≤ 25kW	50 cm ²
PU ≤ 35kW	70 cm ²
PU ≤ 50kW	100 cm ²
PU ≤ 70kW	150 cm ²
PU ≤ 100kW	200 cm ²

- Une partie de l'air comburant peut être prélevée directement à l'extérieur ou dans un vide sanitaire (ventilé) et raccordé directement à l'appareil. Avec cette solution il faut néanmoins conserver une ventilation du local.
- Pour les implantations des prises d'amenée d'air frais, il faut tenir compte des vents dominants qui peuvent perturber le bon fonctionnement de l'appareil.

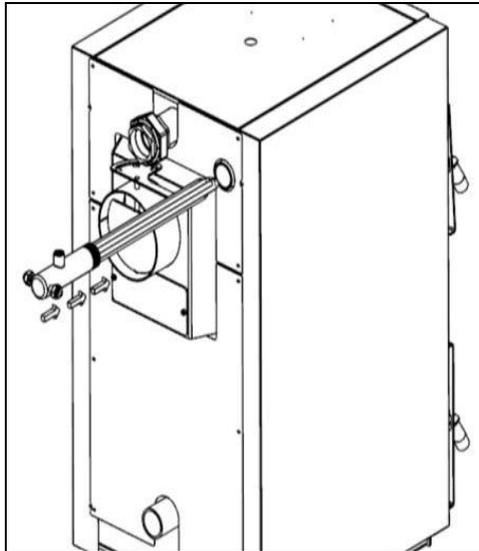
9.8 DEPRESSION DE LA CHEMINEE

Pour un fonctionnement correct, la dépression de la cheminée doit être comprise entre 0.16 mbars et 0.37 mbars (voir tableau page 6), chaudière à la température de consigne et ventilateur à l'arrêt. Il est fortement préconisé d'installer sur le conduit un régulateur de tirage si la dépression est trop importante.

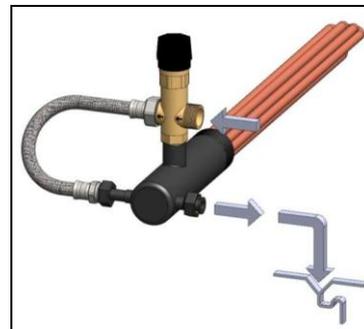
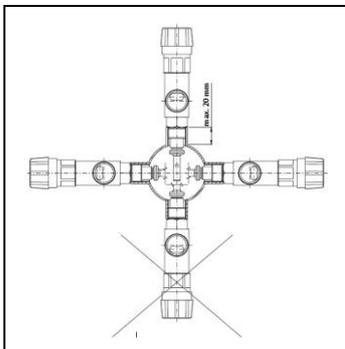
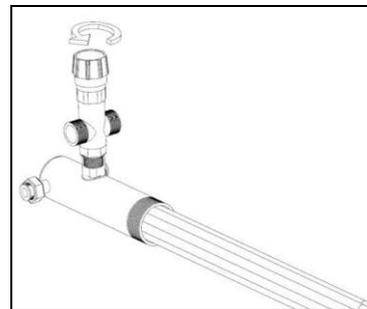
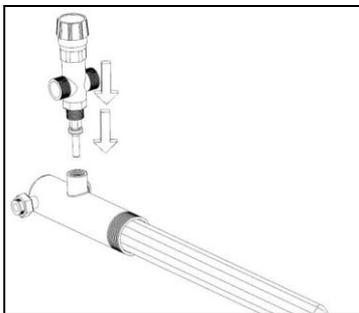
- **tirage insuffisant :**
 - risque d'extinction de la chaudière en période de ralenti.
 - mauvais fonctionnement de la chaudière en marche normale.
 - risque de légère déflagration dans le foyer d'échange.
- **tirage trop important**
 - risque de surchauffe de la chaudière en période de ralenti.
 - consommation de bois excessive.

10 MONTAGE DE L'ÉCHANGEUR THERMIQUE ET RACCORDEMENT DE LA SOUPAPE DE DÉCHARGE THERMIQUE

Montage l'échangeur thermique



Montage de la soupape thermique



Raccorder la soupape de décharge thermique sur l'échangeur de sécurité, l'arrivée d'eau froide et raccorder la vidange à une évacuation vers l'égoût.

Il est interdit de monter la soupape thermique tête en bas.

ATTENTION : pas de vanne entre le compteur et la soupape thermique

11 BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

CONNEXIONS ELECTRIQUE :

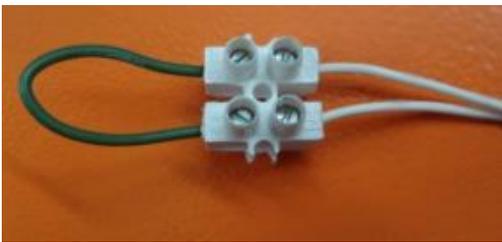
La chaudière doit être alimentée sous tension monophasée de 230 V - 50Hz + terre au moyen d'un câble à trois fils fourni.

En tout état de cause se reporter aux normes en vigueur NFC 15-100 installations électriques-règles.

Pour la sécurité de l'utilisateur, la connexion de la chaudière à une prise de terre efficace est obligatoire.

Mettre la chaudière hors tension avant d'effectuer toute intervention d'entretien ou de contrôle.

12 THERMOSTAT D'AMBIANCE



Un contact est prévu pour le raccordement d'un thermostat d'ambiance. Il s'agit d'un contact sec, normalement fermé (présence d'un pont) qui agit sur le circulateur chauffage et le ventilateur.

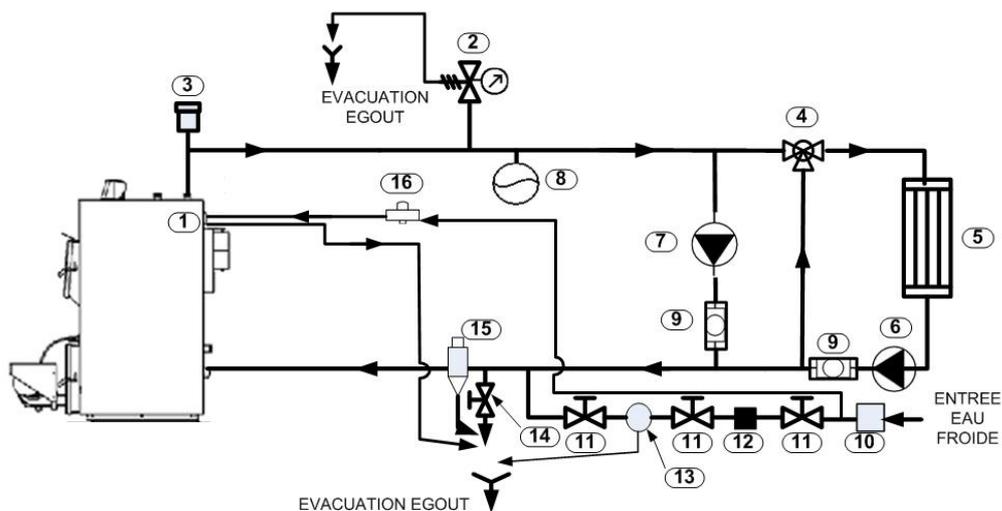
Ce contact est en attente dans la partie supérieure de la chaudière, sous la jaquette.

ATTENTION : si la température de la chaudière est supérieure à 75° le circulateur s'enclenche automatiquement et s'arrête à 70°.

13 SCHEMAS HYDRAULIQUES

Tous les schémas hydrauliques reportés dans cette notice sont donnés à titre purement indicatifs et doivent être garantis par un bureau technique. Le fabricant, la société DEVILLE THERMIQUE, décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou de lésions corporelles provoqués par une erreur de projet de l'installation. La mise en place d'installations non-conformes ou non autorisées entraînera l'annulation de la garantie.

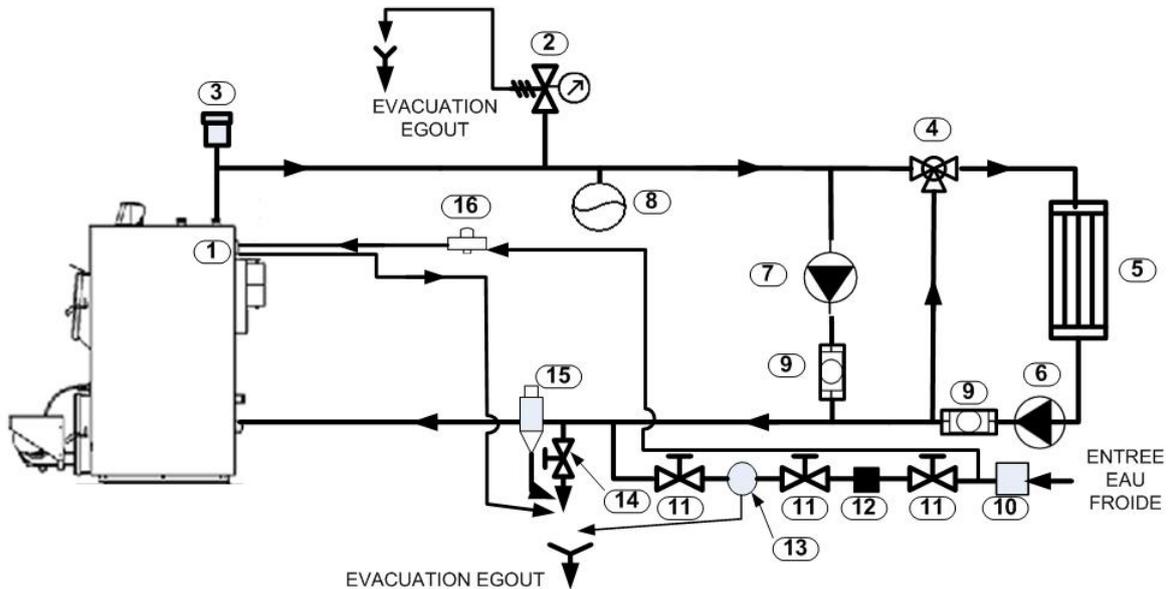
SCHEMA INDICATIF POUR CHAUDIERE CHAUFFAGE SEUL VASE FERME



LÉGENDE :

- | | |
|--|--|
| 1 : Échangeur de sécurité CEDRA A | 9 : Clapet anti retour |
| 2 : Préscomano 3 Bars | 10 : Réducteur de pression |
| 3 : Purgeur automatique | 11 : Vanne d'isolement |
| 4 : Vanne de mélange 3 voies | 12 : Traitement eau |
| 5 : Émetteurs de chaleur | 13 : Disconnecteur |
| 6 : Pompe circuit installation | 14 : Vidange |
| 7 : Pompe de recyclage | 15 : Pot de décantation |
| 8 : Vase d'expansion sous pression chauffage | 16 : Soupape de sécurité de décharge thermique avec alimentation automatique |

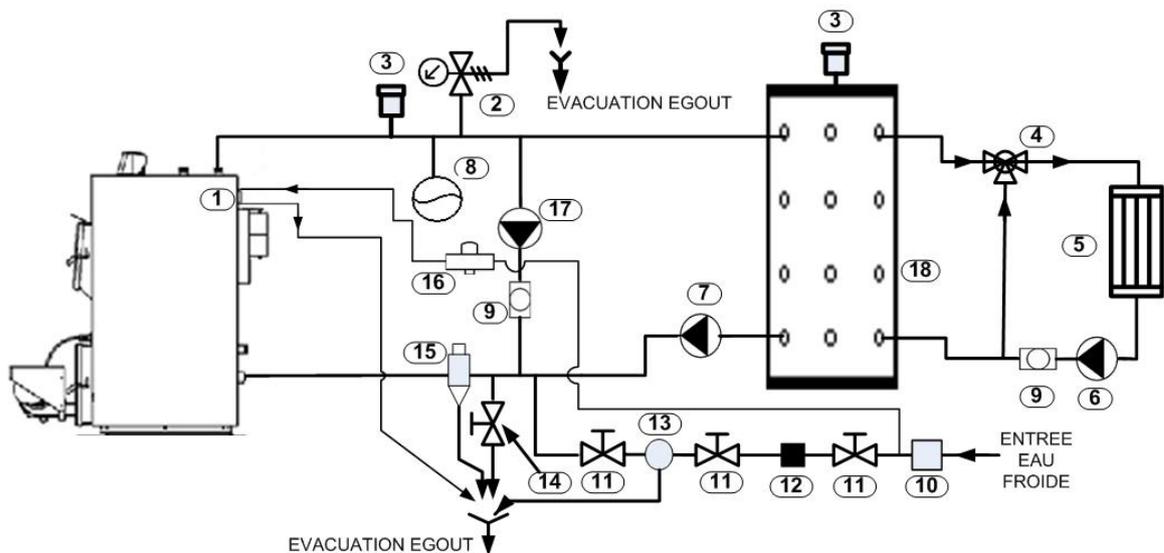
SCHEMA INDICATIF POUR UNE INSTALLATION CHAUFFAGE VASE FERME & E.C.S. PAR PREPARATEUR



LÉGENDE :

- | | |
|--|--|
| 1 : Échangeur de sécurité CEDRA A | 9 : Clapet anti retour |
| 2 : Préscomano 3 Bars | 10 : Réducteur de pression |
| 3 : Purgeur automatique | 11 : Vanne d'isolement |
| 4 : Vanne de mélange 3 voies | 12 : Traitement eau |
| 5 : Émetteurs de chaleur | 13 : Disconnecteur |
| 6 : Pompe circuit installation | 14 : Vidange |
| 7 : Pompe de recyclage | 15 : Pot de décantation |
| 8 : Vase d'expansion sous pression chauffage | 16 : Soupape de sécurité de décharge thermique avec alimentation automatique |

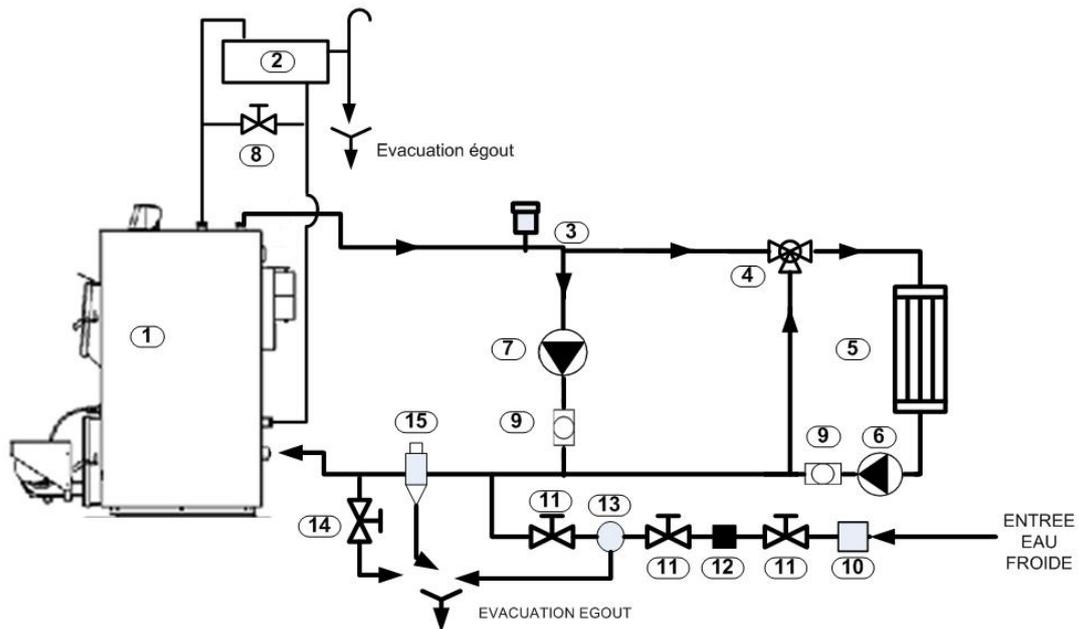
SCHEMA INDICATIF INSTALLATION CHAUFFAGE VASE FERME AVEC BALLON TAMPON



LÉGENDE :

- | | |
|--|--|
| 1 : Échangeur de sécurité | 11 : Vanne d'isolement |
| 2 : Préscomano 3 Bars | 12 : Traitement eau |
| 3 : Purgeur automatique | 13 : Disconnecteur |
| 4 : Vanne de mélange 3 voies | 14 : Vidange |
| 5 : Émetteurs de chaleur | 15 : Pot de décantation |
| 6 : Pompe circuit installation | 16 : Soupape de sécurité de décharge thermique avec alimentation automatique |
| 7 : Pompe circuit chaudière | 17 : Pompe de recyclage |
| 8 : Vase d'expansion sous pression chauffage | 18 : Ballon tampon |
| 9 : Clapet anti retour | |
| 10 : Réducteur de pression | |

SCHEMA INDICATIF INSTALLATION CHAUFFAGE VASE OUVERT



LÉGENDE :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1 : CEDRA A | 9 : Clapet anti retour |
| 2 : Vase ouvert | 10 : Réducteur de pression |
| 3 : Purgeur automatique | 11 : Vanne d'isolement |
| 4 : Vanne de mélange 3 voies | 12 : Traitement eau |
| 5 : Émetteurs de chaleur | 13 : Disconnecteur |
| 6 : Pompe circuit installation | 14 : Vidange |
| 7 : Pompe recyclage | 15 : Pot de décantation |
| 8 : Vanne de réglage | |

14 UTILISATION DU TABLEAU DE COMMANDE

14.1 Mise sous tension

Appuyer le bouton ON/OFF pendant trois secondes : écran LCD s'allume et la température réelle de la chaudière s'affiche.



14.2 Mode auto

En fonction mode auto la vitesse du ventilateur est modulée par la carte électronique en fonction de la température de consigne et de la température réelle de la chaudière.



14.3 Mode manuel

En mode manuel la vitesse du ventilateur est déterminée en appuyant sur cette touche.



14.4 Mode Nuit

En mode nuit la chaudière est arrêtée ainsi que le ventilateur. Celui-ci fonctionnera suivant un cycle déterminé par le touche menu (voir §). Ce mode permet de maintenir un lit de braise afin d'assurer une remise en route facile.



14.5 Mode Eco

En mode Eco la température de consigne se règle automatiquement à 50°C.



14.6 Touche Menu

La touche menu permet de régler : 1^{er} pression

Température de consigne
eau de chauffage
réglage entre 50 et 90°C



2^{ème} pression

Vitesse du ventilateur maximum
en mode Auto
réglage entre 3 et 5



3^{ème} pression

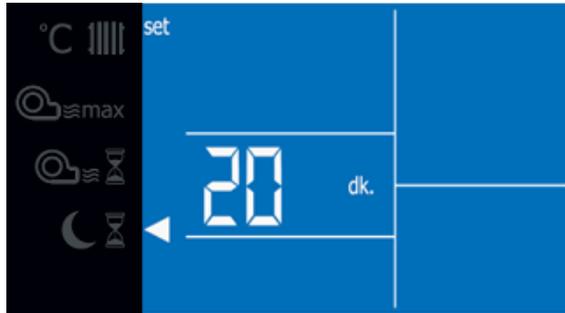
Temps maximum avant arrêt
pour allumage raté
réglage entre 5 et 90 minutes



4ème pression

Temps entre 2 cycles mode nuit pour la remise en marche du ventilateur

réglage entre 10 et 40 minutes



5ème pression

temps de fonctionnement du ventilateur mode nuit

réglage entre 60 et 240secondes



15 MISE EN FONCTION DE LA CHAUDIERE

Avant d'allumer la chaudière, vérifier si :

- L'installation est remplie d'eau et bien purgée,
- Les robinets sont ouverts et les pompes ne sont pas bloquées.

Ouvrir la porte inférieure et placer au milieu du foyer des brindilles de bois sec disposées en croix (entre 2 et 4cm d'épaisseur). Placer en dessous du matériau facilement inflammable (papier journal, cartons). Placer sur le dessus de la pile les morceaux de bois les plus gros.

Mettre le feu au matériau facilement inflammable.

Attendre quelques minutes que le feu prenne bien, puis fermer la porte inférieure.

Mettre sous tension le tableau de commande de la chaudière (en maintenant appuyé 3s le bouton **ON/OFF**).

Lors de la période d'allumage, il est recommandé de mettre le ventilateur en position « **MANUEL** », et sur la

vitesse 3. Pour cela, appuyer sur le bouton  puis ajuster la vitesse du ventilateur en position **3** (3 barres

allumées comme ceci  **man**

Au bout de 15 à 20 min, vérifier que le lit de braises se soit bien formé.

Mettre le ventilateur en position « **AUTO** ».

Charger le bois après que le lit de braises se soit formé. **IMPORTANT AVANT TOUS CHARGEMENT OU RECHARGEMENT** : Arrêter le ventilateur en appuyant sur le bouton manuel. Ouvrir lentement la porte du magasin du bois et charger en bois. Refermer la porte de chargement.

16 REGLAGE DU VOLET DU VENTILATEUR

Le réglage du volet d'air se fait part rapport à la température de fumée avec un minimum d'ouverture de 2cm.

La température des fumées doit être comprise entre 180 et 230°.

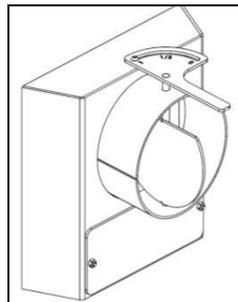
Le réglage s'effectue ventilateur en vitesse maximum et température d'eau à 80°.

5 cm



17 REGLAGE DE LA CLE DE BUSE

La clé de buse doit être ouverte en permanence.
Dans le cas d'un tirage supérieur à la valeur donnée page 6 l'installation d'un modérateur est obligatoire.



18 ALARMES ET SECURITES

Si la température de la chaudière atteint 99°C pour une raison quelconque, une alarme sonore sera audible. Dans ce cas le ventilateur est arrêté et la pompe est maintenue en fonctionnement.



Si la température de la chaudière redescend en dessous de 95°C l'alarme se coupe et la chaudière revient à son fonctionnement normal.

Si la température de la chaudière atteint 110°C le limiteur de température arrête le ventilateur et la pompe est maintenue en fonctionnement. Une erreur **E1** s'affiche sur l'écran LCD avec le symbole 'clé'.

Le limiteur de température étant de type manuel doit être réarmé après la résolution du problème et un reset doit être fait en appuyant sur le bouton marche/arrêt.

Si l'erreur **E2** s'affiche, cela indique que la sonde NTC est défectueuse ou une température excessive.

En cas d'absence de bois ou d'allumage raté le symbole



Refaire un allumage et un reset doit être fait en appuyant sur le bouton marche/arrêt.

19 CARACTERISTIQUE DU COMBUSTIBLE

Nous vous conseillons d'utiliser du bois très sec (20 % d'humidité maximum), soit 2 ans de stockage sous abri après la coupe.

Qualité du bois recommandée : le bois de chauffage doit correspondre à la norme EN 14961-5
pouvoir calorifique inférieur 17-20 MJ.kg⁻¹

20 ENTRETIEN

- Avant toute opération d'entretien, il faut absolument couper l'arrivée de courant vers la chaudière et attendre qu'elle ait atteint la température ambiante.
- Ne jamais vidanger l'eau de l'installation, sauf si cela est indispensable.
- Vérifier régulièrement le bon état du dispositif et/ou du conduit d'évacuation de la fumée.
- Ne jamais nettoyer la chaudière avec des liquides inflammables (essence, alcool, solvants, etc.).
- Ne jamais entreposer des matériaux inflammables dans la chaufferie.

Un entretien soigné est toujours synonyme d'économie et de sécurité.

Entretien quotidien

- Vider le cendrier
- Dégager les résidus qui pourraient obstruer la grille

Entretien hebdomadaire

- Nettoyer le magasin du bois en éliminant tout résidu de combustion.

Entretien mensuel

- Eliminer les dépôts sur les pales du ventilateur avec de l'air comprimé ou une brosse douce. Procéder toujours délicatement, même en cas de dépôts tenaces, afin de ne pas désaxer le ventilateur, car cela rendrait son fonctionnement plus bruyant et moins performant.
- Lubrifier le roulement du moteur du ventilateur.

Entretien annuel

- Lors de l'entretien annuel, effectuer toutes les opérations de maintenance précédentes.
- Faire effectuer un ramonage du conduit par un professionnel, 2 fois par an.

IMPORTANT !

Pour bénéficier de la garantie, remplir les certificats de garantie joints et retourner un exemplaire à l'adresse ci-dessous :

LE FABRICANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE DEGATS A DES PERSONNES,
ANIMAUX OU BIENS PROVOQUE PAR LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS
CONTENUES DANS CE MANUEL.



DEVILLE THERMIQUE
ZAC LES MARCHES DU RHONE EST
69720 SAINT LAURENT DE MURE

www.devillethermique.com